

Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité (fiche nationale)

RNCP40517 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	314
Formacode(s)	13354, 32654, 32054
Code(s) ROME	M1202, M1203, M1205, M1605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040**UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC · SIRET : 19730858800015****UNIVERSITE DE LIMOGES · SIRET : 19870669900321****UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013****UNIVERSITE DE TOULOUSE · SIRET : 93827139200012****UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE · SIRET : 19931238000017**

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

La licence professionnelle « Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité » propose une certification de compétences dans le domaine de la fiscalité courante des affaires. Conçue au niveau national dans le cadre d'un partenariat entre la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur) et le Conseil national de l'ordre des experts comptables (CNOEC), elle répond à un besoin croissant des cabinets comptables de collaborateurs de niveau intermédiaire disposant d'une formation professionnelle et générale de base dans les domaines comptables et juridiques complétée par une formation pointue en fiscalité.

Elle certifie les compétences du métier de collaborateur comptable centré sur l'établissement des états comptables et financiers courants de l'entreprise ainsi que sur l'établissement des déclarations fiscales. La certification a pour objectif de permettre aux diplômés de superviser le volet fiscal de l'entreprise en conformité avec la réglementation en vigueur et en assurant l'interface avec les différentes parties prenantes.

ACTIVITÉS VISÉES

- Prise en charge des opérations comptables courantes de l'entreprise
- Élaboration des états comptables et fiscaux de fin d'exercice

- Production de documents d'analyse financière
- Établissement de documents de synthèse
- Collecte des informations nécessaires aux déclarations fiscales
- Établissement et transmission de l'ensemble des déclarations fiscales de l'entreprise en conformité avec les textes réglementaires
- Adaptation des pratiques fiscales à l'évolution de la réglementation
- Assistance du dirigeant pour ses déclarations fiscales personnelles
- Communication avec les différents acteurs et parties prenantes

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Choisir et mettre en œuvre le régime comptable et fiscal
- Comptabiliser les opérations courantes de l'entreprise en toute sécurité et à l'aide des outils numériques et de contrôle
- Procéder aux opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes
- Élaborer les documents de synthèse (Bilan, compte de résultat)
- Établir et analyser les différents ratios et tableaux comptables nécessaires à la compréhension de l'activité (soldes intermédiaires de gestion, ratios de structures et de rentabilité tableau des flux de trésorerie ...)
- Assurer la veille réglementaire et technique intégrant les évolutions fiscales
- Définir un échéancier des différentes déclarations fiscales
- Assurer le suivi des dépassements de seuils
- Établir les déclarations périodiques de TVA
- Assurer le suivi des obligations fiscales usuelles des entreprises : taxes sur les véhicules de tourisme, taxes sur les salaires, cas simples d'application de droits d'enregistrement, taxes CFE et CVAE
- Traiter les incidences fiscales des opérations courantes de l'entreprise : produits imposables, charges déductibles, amortissements, provisions, dépréciations, assujettissement ou non à la TVA,
- Déterminer le résultat imposable de l'entreprise à partir de son résultat comptable et élaborer la liasse fiscale selon le type d'imposition (Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC), Bénéfices Non Commerciaux (BNC), Bénéfices Agricoles (BA), Impôt sur les Sociétés (IS)
- Mettre en place les procédures permettant de réduire le risque fiscal, notamment sur les obligations de forme et de délai de paiement
- Contrôler la conformité des enregistrements et déclarations fiscales
- Assurer l'assistance fiscale pour des opérations affectant la structure de l'entreprise et particulièrement la Très Petite Entreprise (TPE) /Petite et moyenne entreprise ou industrie (PME/PMI)
- Assurer une mission de veille fiscale sur l'évolution législative ou réglementaire pour la mise à jour des connaissances des collaborateurs
- Élaborer des outils nécessaires au suivi des résultats (tableaux de bord, indicateurs)

- Documenter les incidences fiscales des choix à opérer en fonction de la situation du client
 - Contribuer aux déclarations fiscales personnelles du dirigeant
 - Assurer l'interface entre l'entreprise et l'administration fiscale
 - Renseigner les conseils de l'entreprise (avocat, expert-comptable, commissaire aux comptes) en adoptant une posture d'écoute et d'alerte et en intégrant les aspects responsabilité sociale, sociétale et environnementale (RSE)
- Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.
- Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP40517BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40517BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40517BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40517BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40517BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40517BC06 — Etablir et présenter les états comptables et financiers de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

- Choisir et mettre en œuvre le régime comptable et fiscal
- Comptabiliser les opérations courantes de l'entreprise en toute sécurité et à l'aide des outils numériques et de contrôle
- Procéder aux opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes
- Élaborer les documents de synthèse (Bilan, compte de résultat)
- Établir et analyser les différents ratios et tableaux comptables nécessaires à la compréhension de l'activité (soldes intermédiaires de gestion, ratios de structures et de rentabilité tableau des flux de trésorerie ...)
- Assurer la veille réglementaire et technique intégrant les évolutions fiscales

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40517BC07 — Produire en conformité avec la réglementation les déclarations fiscales

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir un échéancier des différentes déclarations fiscales
- Assurer le suivi des dépassements de seuils
- Établir les déclarations périodiques de TVA
- Assurer le suivi des obligations fiscales usuelles des entreprises : taxes sur les véhicules de tourisme, taxes sur les salaires, cas simples d'application de droits d'enregistrement, taxe CFE (Cotisation foncière des entreprises) et CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)
- Traiter les incidences fiscales des opérations courantes de l'entreprise : produits imposables, charges déductibles, amortissements, provisions, dépréciations, assujettissement ou non à la TVA,
- Déterminer le résultat imposable de l'entreprise à partir de son résultat comptable et élaborer la liasse fiscale selon le type d'imposition (bénéfices industriels et commerciaux - BIC, Bénéfices non commerciaux - BNC, Bénéfices agricoles - BA, Impôt sur les sociétés - IS)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40517BC08 — Sécuriser le volet fiscal de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en place les procédures permettant de réduire le risque fiscal, notamment sur les obligations de forme et de délai de paiement
- Contrôler la conformité des enregistrements et déclarations fiscales
- Assurer l'assistance fiscale pour des opérations affectant la structure de l'entreprise et particulièrement la TPE/PME/PMI
- Assurer une mission de veille fiscale sur l'évolution législative ou réglementaire pour la mise à jour des connaissances des collaborateurs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP40517BC09 — Accompagner les parties prenantes

LISTE DE COMPÉTENCES

- Élaborer des outils nécessaires au suivi des résultats (tableaux de bord, indicateurs)
- Documenter les incidences fiscales des choix à opérer en fonction de la situation du client
- Contribuer aux déclarations fiscales personnelles du dirigeant
- Assurer l'interface entre l'entreprise et l'administration fiscale
- Renseigner les conseils de l'entreprise (avocat, expert-comptable, commissaire aux comptes) en adoptant une posture d'écoute et d'alerte et en intégrant les aspects responsabilité sociale, sociétale et environnementale (RSE)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

M69 : Activités juridiques comptables

6920Z : Activités comptables

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Collaborateur de cabinets d'expertise comptable
- Collaborateur de directions administratives, comptables et/ou financières de PME
- Collaborateur de centres de gestion ou organismes de gestion agréés.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 394 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	55 163
Jugés difficiles à recruter	32 %
Emplois saisonniers	8 %

Familles professionnelles (FAP)

L1X60 — Employés de la comptabilité
L2X61 — Agents administratifs
L4X80 — Techniciens des services administratifs
L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables
L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 200 €
Selon la branche	5 615 € – 7 416 €
Prise en charge	Branches concernées
7 200 €	Valeur par défaut · 186 branches
7 416 €	CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE des centres de gestion agréés et habilités agricoles, CPNEFP Import-Export, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
7 333 €	CPNE de l'immobilier, CPNE du négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers, CPNEF des Entreprises Sociales pour l'Habitat, CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
7 397 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP de la branche professionnelle des Entreprises du courtage d'assurances et/ou réassurances, CPNEFP des commerces de gros
6 200 €	CPNE Banque, CPNE Branche Caisse d'Epargne, CPNE de la branche Banque Populaire
6 000 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites, CPNEFP de la Branche des Caisses régionales de Crédit Agricole et autres organismes, CPNEFP de la métallurgie
6 927 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNE chimie
7 400 €	CPNEFP Sports Loisirs
7 190 €	CPNEFP du Négoce de l'ameublement
7 024 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
7 020 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 857 €	CPNEFP de la branche de la promotion immobilière

5 698 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
5 615 €	CPNE de la branche des experts comptables et commissaires aux comptes

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2029
Date de dernière délivrance possible	31/12/2033

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP30107

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.univ-paris13.fr/>
<https://www.univ-tlse3.fr/>
<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>
<https://www.univ-smb.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40517/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2026 à 07/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).